



Bulletin Municipal
COMMUNE DE PEIPIN
Alpes-de-Haute-Provence

PEIP'INFOS - N°56 - ÉTÉ 2022



www.peipin.fr



Frédéric Dauphin

Maire de Peipin,
2^e Vice-président
de la Communauté
de communes Jabron
Lure Vançon Durance.

L'été qui s'installe semble placé cette année sous le signe du soleil et des températures élevées. Les épisodes caniculaires, s'ils font le bonheur des vacanciers, ont pour corollaire une situation de risque sanitaire, notamment pour nos aînés. Les administrateurs du CCAS de Peipin ont d'ailleurs effectué, il y a quelques jours, une campagne téléphonique dont l'objectif était de s'assurer que nos anciens ne manquaient de rien d'une part, qu'ils veillaient à bien se protéger et qu'ils avaient les moyens de s'hydrater d'autre part, et enfin de leur venir en aide le cas échéant.

L'autre aspect de cet été ardent est bien entendu la sécheresse, dont les conséquences sont dramatiques pour la nature, et qui doit nous conduire à adopter des comportements vertueux : économiser l'eau au maximum, proscrire absolument les feux, quelle qu'en soit la nature, et être extrêmement vigilant en ce qui concerne les barbecues — dont je sais bien que nous aimons tous profiter en cette saison.

Et puisque nous parlons de comportement vertueux, je souhaite attirer une fois de plus votre attention sur nos amis à quatre pattes. De nombreux Peipinois sont propriétaires de chiens, et si en soi cela n'est en rien condamnable, cela en revanche les oblige au respect d'un minimum de règles de bienséance, tant pour le bien-être des animaux que pour la tranquillité de tous. Ainsi, je le dis et le redirai encore, les chiens ne sont pas faits pour rester enfermés ni attachés toute la journée, en aucun cas ! Leurs maîtres doivent également s'assurer qu'ils n'importunent pas le voisinage avec leurs aboiements répétitifs et ils doivent, surtout lorsqu'ils résident en agglomération, faire en sorte de nettoyer leur jardin très régulièrement de façon à ce que leurs compagnons ne provoquent pas des nuisances olfactives insupportables. Vous devez impérativement tenir vos chiens en laisse lorsque vous les sortez : vous ne pouvez pas simplement ouvrir la porte et les laisser aller « faire un tour » sans surveillance... Et enfin, la moindre des corrections est de ramasser leurs déjections sur les chemins et dans les rues.

Cette année encore, nous avons eu la « visite » des Gens du voyage, comme vous avez sans doute tous pu le constater, sur les terrains du quartier Champarlau, et ce, à deux reprises. Bien évidemment, ces occupations sont totalement illégales. Contrairement à ce que j'ai pu entendre ici ou là, nous ne les « invitons » pas à venir à Peipin. Nous subissons, contraints et forcés, une situation contre laquelle nous n'avons, en tant que commune, aucun pouvoir. Cela est en partie dû au fait que notre département ne possède pas d'aire de grand passage, c'est-à-dire un espace aménagé et dédié pour accueillir ces communautés. Cette aire est certes une obligation légale, mais le problème perdure depuis plus de vingt ans car il est très difficile de trouver le bon terrain — et la commune qui acceptera cette infrastructure.

Côté bonnes nouvelles, le Conseil municipal a voté cette année la troisième augmentation de 5 % des subventions aux associations. Je rappelle que ces augmentations viennent compenser la baisse de 20 % qui avait été appliquée en 2015 dans le cadre du plan d'économies que nous avons été contraints de mettre en place. L'an dernier, nous n'avons pas appliqué cette augmentation pour cause d'activités réduites en raison de la situation sanitaire. L'an prochain, si la situation le permet, nous appliquerons la quatrième et dernière hausse de rattrapage afin de revenir au niveau précédent.

Nous avons aussi, après des réparations qui ont été plus longues que prévu, fait remettre en service la cloche de l'église. Nous avons profité de ces réparations pour installer un système de radioguidage sur l'horloge de façon à ce que la cloche soit toujours exactement à l'heure. Elle sonne désormais toutes les trois heures, de neuf heures à vingt et une heures.

Concernant la vie communale, deux agents nous ont quittés pour d'autres aventures professionnelles, l'une dans le cadre d'une demande de mutation, et l'autre parce qu'elle a trouvé un emploi beaucoup plus proche de son lieu de vie. Nous leur avons souhaité bien entendu le meilleur pour leurs nouvelles fonctions au cours d'un petit pot de départ, auquel tous leurs collègues étaient conviés. Le recrutement suit son cours et nous aurons très vite, je l'espère, l'occasion de vous présenter leurs remplaçants dans ces colonnes.

Je vous souhaite, au nom du Conseil municipal, de savourer chaque instant de ces beaux jours.

Commune de Peipin
1^{re} circonscription

Résultats de la commune au 2^e tour

ÉLECTIONS 2022
LÉGISLATIVES



Liste des candidats	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés
M. Christian GIRARD	RN	281	26,86	53,22
Mme Delphine BAGARRY	NUP	247	23,61	46,78

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	1 046		
Abstentions	461	44,07	
Votants	585	55,93	
Blancs	47	4,49	8,03
Nuls	10	0,96	1,71
Exprimés	528	50,48	90,26

2^e édition du **CONCOURS** de **FLEURISSEMENT**

Une catégorie à choisir :
« Fenêtres et Balcons »
ou « Cours et Jardins »

Plus d'information :
Dorothée - 06 27 35 16 07
Patricia - 06 10 04 88 22

Remise des lots le vendredi 30 septembre 2022

Peipin est connecté à la fibre optique

La fibre optique est une technologie qui donne accès à l'internet en Très Haut Débit.



Nous avons le plaisir de vous informer que les premiers logements sont déployés en fibre optique sur notre commune et que les adresses ont été transmises aux opérateurs commerciaux FAI (Fournisseur d'Accès à Internet). Les premiers raccordements possibles par ces derniers datent du 24 mai 2022.

Mon logement est-il éligible à la fibre optique ?

• Le suivi des adresses déployées est disponible sur : <http://www.lafibre04.fr/test-deligibilite/>

• Et sur les sites des principaux opérateurs commerciaux FAI français :

<https://boutique.orange.fr/eligibilite>

<https://www.sfr.fr/offre-internet>

<https://www.bouyguetelecom.fr/offres-internet/test-eligibilite-adsl-vdsl-fibre>

https://signup.free.fr/offre/00_choose_offre.pl?pre_box=mini4k#mini4k

La cloche de l'église tinte à nouveau

À la suite d'un problème au niveau du support sur lequel est fixé le moteur qui entraîne le marteau tinteur, la cloche fut arrêtée en septembre 2021 par l'entreprise AECI (entreprise de chronométrie industrielle) qui est le prestataire de la commune pour cette installation. Les professionnels de l'horlogerie industrielle, concernant notamment les églises, sont de plus en plus rares et, de fait, peu disponibles. Mais enfin, le 19 mai dernier, les réparations ont été réalisées et le tintement, désormais radioguidé, a redémarré. La cloche sonne de nouveau, et elle sera toujours à l'heure !

Désormais la cloche sonne à :

- neuf heures (9 coups)
- midi (12 coups)
- quinze heures (3 coups)
- dix-huit heures (6 coups)
- vingt et une heures (9 coups)



Place aux jobs à Peipin : un partenariat réussi



Plusieurs entreprises locales et organismes étaient présents pour renseigner les candidats sur les postes, qu'ils proposaient. De nombreuses et diverses offres d'emploi et de formations étaient également proposées par Pôle-Emploi et la Mission Locale. C'est sous un beau soleil, que se sont déroulés les entretiens et même la signature de plusieurs contrats de travail.

Ce partenariat, la mutualisation des moyens ont permis le succès de cette manifestation.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Peipin, la Mairie de Peipin, Pôle-Emploi et la Mission Locale ont organisé le premier forum de l'emploi et de la formation sur la commune.

Les administrateurs du CCAS, des élus de la commune, des agents municipaux et tous les partenaires se sont mobilisés en amont et le jour J pour offrir un accueil chaleureux et un maximum d'opportunités à un public nombreux et intéressé.



Alerte canicule

Retrouvez les bons réflexes à adopter sur le site du ministère des Solidarités et de la santé :

<http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/-canicule>

et sur le site de la mairie :

<http://peipin.fr/informations-pratiques/canicule-et-fortes-chaieurs/>

Les personnes seules et vulnérables peuvent s'inscrire en mairie sur le registre prévu à cet effet.

Rappel : barbecues et feux interdits sur le domaine public



Rappel de l'arrêté municipal N°73 /mai16 : réglementation concernant l'utilisation de barbecues sur le domaine public.

Article 1 : Il est interdit d'utiliser les barbecues et d'allumer un feu sur le domaine public (Places du Bon-Vent, de la Mairie, de l'École, au stade municipal, zone de covoiturage, monument aux morts...) de l'ensemble de la commune.

Article 2 : Des dérogations, selon le lieu et le temps, sont accordées par le maire dans le cadre de déroulement de festivités ou de manifestations réalisées dans le cadre associatif ou culturel.

Dans ce cas, aucun déchet ne doit être laissé sur les lieux et l'installation du barbecue doit être éloignée de plus de 10 mètres de tout couvert végétal et de tout bâti.

Rappel sur la réglementation de l'emploi du feu

- ➡ **Pas de feu si le vent est supérieur à 40km/h** et lors des épisodes de pollution atmosphérique.
- ➡ **Emploi du feu strictement interdit pour les déchets verts issus de particuliers** tels que les tontes de gazon, les tailles d'arbres et d'arbustes, les feuilles et les aiguilles mortes sauf les végétaux issus du débroussaillage obligatoire.

1 ^{er} janvier	15 mars	15 avril	1 ^{er} juin	15 octobre	31 décembre
PÉRIODE À MOINDRE RISQUE	PÉRIODE DANGEREUSE	PÉRIODE À MOINDRE RISQUE	PÉRIODE TRÈS DANGEREUSE	PÉRIODE À MOINDRE RISQUE	
Végétaux coupés* + Végétaux sur pieds**	Végétaux coupés*	Végétaux coupés*	Brûlage des végétaux interdit	Végétaux coupés* + Végétaux sur pieds**	
↓	↓	↓	Dérogation préfectorale pour les feux de la Saint-Jean, les méchouis, les feux de camp (annexe 5)	↓	
Autorisés	Autorisation municipale (annexe 3) feu possible entre 9h00 et 16h30	Autorisés : feu possible entre 9h00 et 16h30	Dérogation préfectorale en cas d'infection des végétaux (annexe 4)	Autorisés	
Janvier - février : feu possible entre 11h00 et 15h30 Mars : feu possible entre 9h00 et 16h30	Végétaux sur pieds	Végétaux sur pieds	À partir du 15 septembre : autorisation exceptionnelle pour les lavandiculteurs pour brûler les lavandes arrachées. Le Codis 112 et la gendarmerie devront être prévenus avant la mise à feu	Décembre : feu possible entre 11h00 et 15h30 Octobre - novembre : feu possible entre 9h00 et 16h30	
	↓	↓			
	Dérogation préfectorale (annexe 4)	Dérogation préfectorale (annexe 4)			

* Végétaux coupés : issus des travaux agricoles, forestiers, débroussaillage obligatoires
** Végétaux sur pieds : issus de l'activité agricole et l'entretien des canaux d'irrigation

Les Bons-Enfants : fleurissement et mobilier urbain

L'embellissement du village est porté par l'équipe municipale qui, après avoir acheté et installé en 2021 dans tout le village, de nombreux mats de support avec leurs vasques et de nombreuses jardinières fixées sur les barrières de sécurité, poursuit son travail de fleurissement.

Cette année, 5 nouvelles vasques pour candélabre et 2 nouvelles jardinières ont pris place au hameau des Bons-Enfants. L'implantation de ce mobilier urbain fut défini en fonction des contraintes liées au stationnement nécessaire à leur arrosage. En effet, les fleurs sont en culture jusqu'à début juin à la pépinière avant d'être installées par les services techniques de la mairie qui les arrosent jusqu'à la fin de l'été. Le mobilier urbain est alors retiré afin d'éviter les vols ou les dégradations durant l'hiver.

Ci-dessous, le plan d'implantation du mobilier urbain que vous avez certainement déjà vu si vous empruntez régulièrement la Route du Jabron qui traverse les Bons-Enfants.



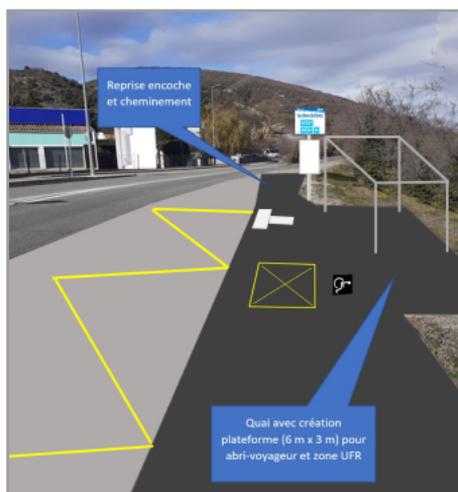
Les numéros 2 à 10 sont des demi-vasques installées sur les candélabres existants. En médaillon, les numéros 25 et 27 correspondent aux balconnières installées sur les barrières du trottoir devant les maisons portant ces numéros.

L'embellissement du village s'étoffe également au niveau du calvaire (route de Châteauneuf-Val-Saint-Donat) avec l'acquisition de 5 balconnières qui ont pris place sur les barrières de sécurité installées l'année dernière.

Les Bons-Enfants : les 2 arrêts de bus aux normes PMR

Après la réalisation d'étude avec le Conseil départemental, puis d'étude avec EUROVIA (en charge des travaux), les aménagements de mise en accessibilité du point d'arrêt « Les Bons-Enfants » ont été réalisés au printemps dernier en gardant la localisation géographique existante. Le financement a été intégralement pris en charge par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La mise en accessibilité de cet arrêt de bus consistait à créer une plateforme permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite et implanter une bande de guidage pour les personnes malvoyantes et aveugles.



Le peuplement forestier de la colline assaini et revigoré

Serpe, la société d'élagage, d'abattage, de débroussaillage et d'espaces verts a terminé le 19 mai dernier le traitement de la colline préconisé par l'Office National des Forêts (ONF). En effet, la commune de Peipin est propriétaire de la parcelle boisée cadastrée section B 514 (à proximité de la RD 703) où se situe le peuplement dit du « Château » constitué principalement de pins noirs (1/3 de la surface estimée) et de chênes pubescents et verts.

Ce peuplement présentait des signes de dépérissement liés à des attaques de *Diplodia pinea*. En 2019, la commune demande à l'ONF de réaliser une expertise permettant de :

- Décrire le *Diplodia Pinea* (Biologie, symptômes, dégâts, etc.) ;
- Référencer les arbres atteints ;
- Faire des préconisations permettant de gérer le peuplement en considérant les enjeux.

Suite au diagnostic (préconisations de gestion d'un peuplement forestier) réalisé par l'ONF, la commune a choisi l'entreprise Serpe pour la réalisation des travaux suivants (pour un montant de 14 000 € ht) :

Abattage :

- 5 chênes pubescents dont 1 partiellement conservé et ayant vocation de « niche écologique » (photos ci-contre).
- 37 Pins Noirs d'Autriche. Les sujets étaient totalement morts ou les houppiers (ensemble des branches) étaient dépérissants à plus de 50 %.

L'ONF précise que certains sujets présentent encore des signes de dépérissement important et si le manque hydrique continue à se faire sentir, ils pourraient ne pas perdurer.

Élagage :

- 32 sujets. Il s'agit d'une taille dite « sanitaire » ayant pour but de supprimer l'ensemble des bois morts pouvant présenter un danger pour le public tout en conservant l'harmonie et le port de l'arbre.

Débroussaillage :

- 465 mètres linéaires de sentiers traités.



Exemple de niche écologique



ATELIER NUMÉRIQUE

Toutes les clés pour être un senior du Web

Qui sommes-nous ?

Notre corps évolue tout au long de la vie et de nouveaux besoins apparaissent. Il est nécessaire d'y répondre. Les régimes de retraite et leurs partenaires se sont engagés dans une démarche active de prévention auprès de leurs assurés à travers l'Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires (ASEPT) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les objectifs ? Préparer l'avancée en âge et préserver l'autonomie en proposant un parcours de prévention santé. Celui-ci s'articule autour de forums, de conférences-débats, de réunions de sensibilisation accompagnés d'ateliers collectifs gratuits sur les thématiques du sommeil, de la mémoire, de l'activité physique, de la nutrition, etc.

> Trouver un atelier près de chez vous ?

www.bienvieillir-sudpaca-corse.fr

> Conseils et astuces pour tous les jours :

Suivez-nous sur <http://www.reponses-bien-vieillir.fr/>

> Contact : Asept Paca

152 avenue de Hambourg - 13008 Marseille

contact@asept-paca.fr

Tél. : 04 94 60 39 93



ATELIER NUMÉRIQUE

Le numérique, ça rapproche !

En novembre 2017, une étude révélait que quasiment 1 français sur 2 (47 %) a besoin d'un accompagnement pour l'utilisation des services en ligne tandis qu'encore 31 % ne se sentent pas compétents pour utiliser un smartphone. Alors que le numérique se révèle chaque jour un peu plus comme le canal prioritaire d'accès aux services publics et privés, 20 % des français demeurent mal, voire pas du tout connectés. Ce constat ne doit pas devenir une fatalité !

Pourquoi ?

- Être autonome dans l'utilisation d'un appareil numérique ;
- Savoir se repérer dans l'univers de l'internet et en éviter les pièges ;
- Découvrir des services en ligne utiles : loisirs, rencontres, déclarer ses impôts, consulter son compte Assurance Maladie, envoyer des mails, des photos, échanger avec sa famille, etc.

Pour qui ?

- Pour tous les jeunes retraités + ou - 60 ans, quel que soit le régime de protection sociale.

Où ?

- Les ateliers se dérouleront dans la Salle du Riou de Peipin (en face de la Maison Pour Tous).

Comment ça marche ?

- Sous forme d'atelier pédagogique et ludique, gratuit, en petit groupe de 15 personnes ;
- Un atelier se compose de 8 séances de 2h30.

Contenu de l'atelier

- Se repérer dans l'univers informatique ;
- Se connecter à internet sans risque ;
- Communiquer avec son entourage et les différents organismes par mail ;
- Effectuer des démarches simples en ligne ;
- Utiliser les réseaux sociaux.

**PENSEZ À VOUS
INSCRIRE**

Auprès du secrétariat
de la mairie

Par tél. au 04 92 62 44 17
par mail à mairie@peipin.fr

PARTICIPEZ

aux Ateliers Numériques à PEIPIN

(septembre et octobre 2022)

8 séances de 2h30 les vendredis de 14h à 16h30 dans la salle du Riou

Atelier gratuit, pour les jeunes de + ou - de 60 ans

ir17_Février 2020_Photo GettyImages

Le numérique

pour TOUS !

Faites le plein d'évènements : www.bienvieillir-sudpaca-corse.fr



contact@asept-paca.fr
mairie@peipin.fr - 04 92 62 44 17



En partenariat avec le CCAS de PEIPIN

Avec le concours de l'ARS, de la CNSA et des conseils départementaux 04, 05, 06, 13, 83, 84.

Mobil'Resto, le food truck qui manquait à Peipin



Depuis le début du mois de mars, vous avez dû remarquer ce long autocar jaune installé au milieu de la zone Champarlau. Son nom ? Mobil'resto, une initiative d'un professionnel en la matière, Thierry Rinaudo, à la tête de Domicile Resto depuis 2005, qui compte aujourd'hui quatre enseignes avec celles de Sisteron et de Château-Arnoux. C'est une affaire de famille, Pierre-Valentin qui nous répond est l'un des trois beaux-fils du patron, qui avec leurs épouses, frères, belle-mère, etc. travaillent tous ensemble ! L'idée est de fournir un snacking et une restauration rapide de qualité : des burgers,

pizzas, salades, tapas, desserts, tout est fait maison ! Les pâtes, les assaisonnements, les sauces sont aussi du cru, les poulets sont sélectionnés, les fruits et légumes sont soigneusement choisis. Une clientèle fidèle composée à 80 % de gens travaillant dans la zone se régale de menus allant de 11 euros pour quatorze tapas avec frites et boisson, à 17 euros pour des formules plus élaborées à base de burger, de sandwichs ultra-copieux. Dans cet ancien car toujours en fonctionnement, les 68 sièges ont laissé place à des fours, grills, planchas et autres ustensiles, dans une ambiance où règne la bonne humeur et la « passion de notre métier ». Dix tables de quatre places (avec parasol) entourent le véhicule et permettent de profiter des beaux alentours de la montagne de Lure et des bords de la Durance. La bonne idée pour une petite ou une grande faim !

Mobil'Resto by Domicil'Resto. Zone Champarlau.

Du mardi au samedi de 11 h à 14 h. Samedi soir de 18 à 22 h.

Fort de son succès, Gaspicasse s'agrandit



Installé à Peipin depuis 2015, Gaspicasse, l'enseigne de déstockage alimentaire unique dans le département, vient de déménager pour la troisième fois. Installés à l'origine Impasse de La Fenièrre, la gérante, Melissa Attalah et son compagnon et associé, Abdel Maadour ont investi un vaste local de 300 m² (vente + stockage) situé dans la zone Champarlau, juste à côté du tabac, de Mondial Tissus, de La Vie Claire, et de Top Animal qui occupait jusqu'alors ce nouvel espace. En plus d'une offre très élargie : le double de références en produits frais, en surgelés, vous trouverez dorénavant un rayon

« bazar » regroupant des articles d'hygiène, d'outillage, et aussi des vêtements. Tout cela bien sûr à prix « Gaspicasse », c'est-à-dire un concept malin, qui permet grâce à des réseaux privilégiés de proposer des produits de qualité à tout petits prix. À l'heure de l'attention portée à l'environnement, au « zéro gaspi », des soucis de beaucoup quant au coût de la vie, Gaspicasse a misé juste et a réussi à convaincre un public très divers, séduit par la variété du choix, le soin porté à la fraîcheur et à la pédagogie faite auprès des clients, qui ont compris que les dates limites de consommation sont souvent dépassables sans aucun danger pour la santé. Cela demande une grande attention et une vigilance importante. Un travail assuré chaque jour par une équipe très sympathique et souriante, menée par Amandine (« Didine ») et Selena (« Kimi »). Deux jeunes de Peipin en contrat étudiant viennent renforcer ce duo de choc. Abdel nous le rappelle : « Je ne jette pas, je déteste jeter », un leitmotiv à l'origine d'un beau succès !

Gaspicasse. 4, chemin de Champarlau. 04200 Peipin.

Breizh Modélisme, le paradis des grands enfants



Cela va faire un an que Thierry Foures s'est installé chemin de Champarlau, à la place de La Vie Claire. La crise sanitaire a bien sûr un peu gêné cette arrivée, mais le concept créé en Bretagne en 2010, remporte un très beau succès. À partir du site internet www.breizh-modelisme.com, vous avez accès à plus de 10 000 références concernant le modélisme dans tous ses états : voitures, camions, bateaux, avions télécommandés, etc., mais aussi, toutes les pièces détachées nécessaires en cas de réparation. Vous passez commande sur ce site et vous pouvez passer venir chercher l'objet de vos rêves à l'espace

« Click & Collect » récemment ouvert, ou bien vous faire livrer dans toute la France (plusieurs dizaines de colis partent chaque jour). Une nouveauté : vous pouvez dorénavant venir directement acheter des modèles sur place. Un secteur très dynamique, qui concerne aussi bien des parents attentifs qui veulent faire plaisir à leurs enfants, que des adultes passionnés qui ont la possibilité de s'offrir des engins parfois incroyables. Les prix s'échelonnent d'environ 90 à 1 500 euros pour des objets de grande qualité, 100 % réparables, à la pointe de la technologie actuelle. Thierry Foures est originaire des Mées, il est parti vivre en Bretagne où il a créé ce concept avec sa famille, puis est revenu vivre à Peyruis. Il est très heureux de ce choix, et préfère la lumière provençale au temps, disons variable, de la Bretagne !

Breizh Modélisme. ZA Champarlau. Du mardi au jeudi de 14 h à 18 h.

www.breizh-modelisme.com Facebook : BZHmodelisme

PEIPIN

FÊTE VOTIVE

Chaque jour, restauration et attractions foraines

VENDREDI
12/08

FLOWBLEU
ANIMATION

à partir de 19h

DJ

SAMEDI
13/08

Concours de pétanque
14h - Doublette / 50 € + FP

THE SPRINGS

à partir de 21h

Concert

12h - Apéritif offert par les élus

DIMANCHE
14/08

Concours de pétanque
14h - Doublette / 50 € + FP

CRYSTAL'MUSETTE

à partir de 18h30

Bal

En partenariat avec Le X'VIN, La petite boule Peipinoise et Domicil'Resto



mairie@peipin.fr - 04 92 62 44 17 - www.peipin.fr - 2022
MAIRIE DE PEIPIN - 4, rue des Écoles - 04200 PEIPIN



Le club de l'âge d'or en balade dans le Var



Un voyage à Collobrières pour la dégustation d'une bouillabaisse aux crustacés avec homard. Un très bon repas assorti de spécialités du cru avec anchoïade, apéritif à la châtaigne, soupe de poisson, glace aux marrons et spécialités locales.

L'après-midi, pour une bonne digestion, ce fut la visite de la conserverie azurée avec dégustation de marrons glacés et confiture de marrons. Une très belle journée pour les gourmands.



Un voyage à Tourves pour assister au repas spectacle du domaine le Billardier, dont l'apéritif fut gargantuesque, suivi d'une dégustation de cochon grillé de Sisteron. Vint ensuite le magnifique spectacle cabaret de la troupe locale. Des souvenirs pleins les yeux.

Vous souhaitez découvrir la Corse, faire une croisière sur le Rhin, déguster paella, soupe au pistou ou sanglier, alors rejoignez le Club de l'âge d'or qui se réunit tous les jeudis de 13h30 à 17h dans leur salle de la Maison Pour Tous à Peipin. Plus de renseignements auprès de Josiane Ricard au 04 92 62 49 36.



Peip's Sport Santé vous attend au forum des associations

L'association Peip's Sport Santé a le plaisir de vous informer qu'elle participera au premier forum des associations de la Communauté de communes Jabron Lure Vançon Durance qui se tiendra le dimanche 11 septembre 2022 toute la journée à Aubignosc.

Nous saluons le dynamisme des élus et des bénévoles de cette commune organisateurs de l'événement.

Nous vous invitons à venir découvrir les activités physiques qui vous seront proposées au sein de notre association, ainsi que plusieurs autres pratiques dispensés par les associations présentes au forum.

En attendant ce rendez-vous à ne surtout pas manquer, les membres du bureau de Peip'S Sport Santé vous souhaitent un bel été.

Madame Sautel, Présidente du club.



FORUM DES ASSOCIATIONS le 11 septembre à AUBIGNOSC

La première édition du forum des associations de la Communauté de communes Jabron Lure Vançon Durance se déroulera le dimanche 11 septembre 2022 en trois lieux de la commune d'Aubignosc : dans la salle des fêtes, dans la cours de l'école et au City stade.

Venez découvrir, pour les adultes comme pour les enfants, les nombreuses associations sportives, culturelles, environnementales et bien d'autres, existantes sur notre territoire.

L'UNION SPORTIVE CHÂTEAUNEUF - AUBIGNOSC - PEIPIN

RECRUTE
JOUEURS ET BÉNÉVOLES

NOUVELLE SAISON
2022 - 2023

Rejoignez-nous !
Joueurs et joueuses **nés entre 2010 et 2015**
Entraîneurs et encadrants de **tout âge**

COTISATION ANNUELLE

U7 à U13
90€ = 60€*
Sénior
130€*

*tenue comprise

INFOS ET CONTACT :
Grenier Jocelyn
Email: uscap534156@gmail.com
Tél: 06.38.68.81.50

Suivez-nous:
USCAP Football

Visitez notre site web: www.uscap.footeo.com

Tribune libre Minorité

Tout d'abord un grand merci à tous nos soutiens. Nous avons fait remarquer au Conseil municipal qu'il était inadmissible d'avoir laissé des tags et graffitis sur la mairie et la salle de vote pendant 3 jours, nous avons soutenu cet élu publiquement.

Nous avons voté contre le projet du jeu d'enfants prévu au covoiturage jugé très dangereux car à côté de la départementale. Nous avons proposé de le mettre au centre du village, plus sécurisé et attractif, mais une réponse négative du maire.

Lors des conseils, nous ne disposons pas des mêmes documents de travail que la majorité. D'où notre courrier à la préfecture. Et lors des pots de départs des salariés tous les élus sont invités sauf nous.

Nous vous souhaitons un bel été.

LE RENOUVEAU PEIPINOIS
Farid Rahmoun, Joëlle Blanchard, Maxime Szumiël



Le bureau des P'tites Bouilles a déménagé à AUBIGNOSC

Le bureau de l'accueil de loisirs intercommunal des P'tites Bouilles se trouve maintenant dans les locaux de la mairie d'Aubignosc (1^{re} porte à droite en entrant) 84, rue de la Mairie, 04200 Aubignosc.

Les inscriptions se font uniquement sur rendez-vous.

Courriel : lespetitesbouilles04@ccjlvd.fr

Téléphone : 06 48 33 74 63



Les vacances de Pâques

Ces vacances ont été riches en découvertes et en partages.

La première semaine des vacances, les enfants ont été accueillis sur les 2 sites (Valbelle et Aubignosc). Notre jardin était au centre de nos préoccupations : nous nous sommes intéressés aux différentes plantes comestibles et nous avons découvert que si certaines plantes étaient amies et s'entraidaient, d'autres n'aimaient pas être plantés ensemble. Les enfants sont allés visiter une ferme en agriculture biologique et ont fait plusieurs excursions aux jardins partagés du Forest (lieu d'échanges, de jeux, de curiosité et de liberté où tous sont les bienvenus).

La deuxième semaine, nous avons accueillis tous les enfants à Aubignosc (une navette était mise en place pour les enfants de la vallée). Avec le thème « autour du jardin », nous avons mis toute notre attention sur le fait que nous dépendons les uns des autres : sans animaux pas de fruits, sans plantes pas d'animaux, sans fruits pas d'humains, etc. Et que c'est pour cela que nous devons protéger tout le Vivant. Notre sortie à la piscine était fort attendue, elle s'est incluse dans une journée thématique autour de l'eau et de son importance, tous les enfants sont revenus fatigués mais avec de beaux sourires et plein de choses à raconter. Nous avons également refait de petites excursions aux jardins partagés Lou Jardinou.

Chaque semaine, les enfants ont participé à un Grand Jeu sollicitant adresse, culture et créativité autour du thème de la semaine. De plus, la deuxième semaine, une veillée a été proposée aux plus grands (18h30-21h30).



Les mercredis d'avril, mai et juin

L'accueil de loisirs Les P'tites Bouilles a continué son périple « À travers la France ». Les DOM-TOM sont au centre de nos activités pendant ces derniers mercredis de l'année. Avec Anne, Roxane, Léa, Marion et Bruno, les enfants peuvent ainsi découvrir de nombreuses curiosités de ces terres de rêve que l'on connaît si peu. Activités manuelles, sports, culture et arts culinaires sont bien sûr au rendez-vous, sans oublier nos fêtes des parents si chères à nos petits.

Tous les matins, les grands d'Aubignosc découvrent les danses, musiques et sports avec Bruno. Les après-midis sont plus créatifs avec Marion et Anne.

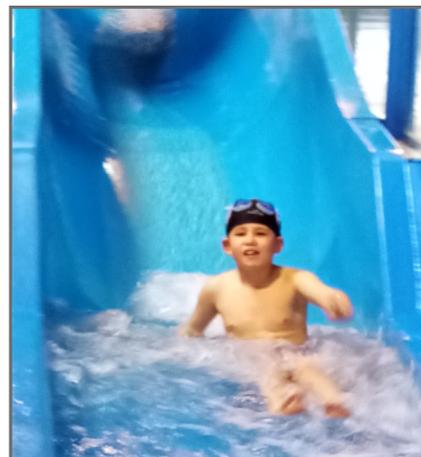
À Valbelle, les matinées de créations et d'expérimentations permettent de se réveiller pour être en forme lors des activités sportives de l'après-midi.

Les vacances d'été

Les prochaines vacances d'été seront placées sous le thème de la culture sportive. Ce sera l'occasion pour les jeunes de découvrir et d'approfondir leurs connaissances et leur pratique du sport. Les sports collectifs, les sports de raquette et le vélo seront à l'honneur, mais nous découvriront également des sports artistiques ou acrobatiques. Évidemment, qui dit sport dit « un esprit sain dans un corps sain » : la réflexion et les activités manuelles auront bel et bien leur place chez les P'tites Bouilles cet été !

Quoi de meilleur que de prendre son temps et se sentir juste bien pendant ces vacances que chacun attend avec impatience. Vivre au rythme de nos envies, profiter de la chaleur estivale pour se laisser aller à une curiosité toute partagée.

Pour le groupe des plus grands, tout sera organisé pour qu'ils aient leur espace, leur animateur et davantage d'autonomie.



Inscriptions à l'accueil de loisirs

Pour l'inscription de vos enfants à l'accueil à la rentrée, vous pouvez télécharger le dossier de renseignements 2022/2023 sur le site www.ccjlvd.fr et prendre rendez-vous avec la Directrice de l'accueil de loisirs par courriel : lespetitesbouilles04@ccjlvd.fr. Comme chaque année, les inscriptions 2022/2023 commencent au mois de juin et nous serons de retour des congés d'été à partir du 25 août 2022.

Mobili'terre - Phase de concertation avec les habitants

Toujours déployé dans la commune mais aussi dans toute la Communauté de Commune Jabron Lure Vançon Durance, le programme Mobili'terre atteint sa phase de concertation avec les habitants. C'est pour cela que nous vous proposons de participer à des ateliers d'émergences. L'idée est de mettre en commun vos idées, vos besoins et vos conseils en matière de mobilité afin d'améliorer vos solutions de déplacements quotidiens dans un but écologique, économique mais aussi relationnel et social.

C'est pour cela que nous vous proposons de participer à des rencontres sur votre commune. Pour plus d'info, contactez Monsieur Paul Leroy, Chef de Projet Mobili'terre (06 99 58 37 44 - pleroy@uniscite.fr).

Mobili'terre c'est quoi déjà ? C'est un projet piloté par Unis Cité, association qui recrute et qui accompagne des jeunes Volontaires en Service Civique. Aujourd'hui, les jeunes volontaires ont effectué des actions sur la ComCom, notamment à l'école de Peipin. L'objectif de cette intervention était de sensibiliser les enfants à la pratique du vélo, ainsi qu'à son entretien et sa réparation.



MAIRIE DE PEIPIN



COORDONNÉES

Téléphone :

04 92 62 44 17

Courriel :

mairie@peipin.fr

Adresse :

4, rue des Écoles, 04200 PEIPIN

N° d'URGENCE :

06 80 95 95 55

(En dehors des horaires d'ouverture)

HORAIRES

Lundi :

10h à 12h et 13h45 à 17h30

Mardi, mercredi, jeudi :

9h à 12h et 13h45 à 17h30

Vendredi :

9h à 12h

MÉDIATHÈQUE



PAUL SURTEL

Contact :

04 92 62 54 24

mediatheque@peipin.fr

Mardi, jeudi, vendredi :

9h30 à 12h30

Mercredi, samedi :

15h30 à 18h30

Lundi :

Fermé

AGENCE POSTALE



COMMUNALE

Adresse :

3, place de la Mairie

Mardi, jeudi, vendredi :

14h à 18h

Mercredi, samedi :

9h à 12h

EAU / ASSAINISSEMENT

COORDONNÉES

Société des Eaux de Marseille :

www.eauxdemarseille.fr

Service clients :

09 69 39 40 50

serviceclients@eauxdemarseille.fr

Astreinte SEM :

04 91 83 16 15

TOUT PEIPIN SUR peipin.fr

(Mise à jour hebdomadaire)



Pensez à consulter régulièrement le site de la commune : www.peipin.fr



CONSEILS MUNICIPAUX

Sauf événement exceptionnel, le Conseil municipal se réunira dans l'ancienne mairie de Peipin aux dates suivantes :

- **Mardi 27 septembre 2022**
- **Mardi 25 octobre 2022**
- **Mardi 29 novembre 2022**
- **Mardi 13 décembre 2022**

Ces dates sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'actualité.

LA MÉDIATHÈQUE SUR mediatheque.peipin.fr



Consultez le catalogue de la médiathèque de Peipin

Retrouvez l'actualité de la médiathèque

Peip'Infos est édité par la mairie de Peipin

Directeur de la publication et de la rédaction : Frédéric Dauphin

Création, mise en page, retouche photo : Julien Bournet

Imprimerie de Haute Provence, Dépôt légal à parution.